

Assemblée Générale
ordinaire 2023
association Véli-Vélo

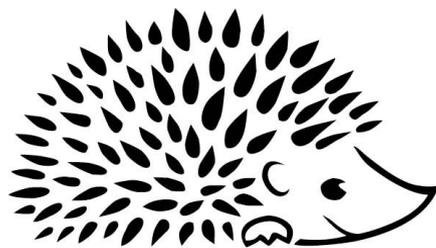
**Assemblée Générale ordinaire &
extraordinaire**

Programme

- Bilan moral et d'activité
- Bilan financier et budget prévisionnel
- Questions diverses
- AG Extraordinaire pour modification des statuts



Rapport moral : nos partenaires



LIMOUSIN NATURE
ENVIRONNEMENT



FÉDÉRATION
HAUTE-VIENNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

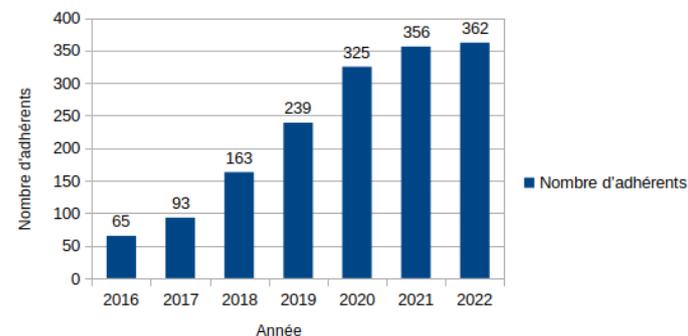
Véloroutes
& Voies Vertes
af3v

Rapport moral & activité : nos partenaires financiers



Rapport moral & activité : chiffres globaux

- Un salarié en poste depuis septembre 2021
- Deux volontaires en service civique en 2022
Guillaume puis Mathilde
- Deux stagiaires accueillis (stage de 3ème et PMSMP avec Cap Emploi)
- 10 000 heures de bénévolat sur l'année 2022
- Une quarantaine de bénévoles, dont un noyau de 20 actifs





Rapport moral & activité : promotion du vélo

Rapport moral & activité : promotion du vélo

- 8 sensibilisations grand public (exemple : forum des asso.)
- 8 formations en entreprise à destination des salariés
- Reconnue organisme de formation et membre du programme OEPV
- 3 animation à destination d'un public jeune
- 11 balades et randonnées + 1 fête du vélo



Rapport moral & activité : l'atelier



Rapport moral & activité : l'atelier

- 81 permanences d'atelier fixe, 800 personnes, fréquentation en hausse
- 2 café réparation réalisés
- 31 ateliers mobiles dans 4 quartiers différents, 300 personnes, un succès
- Travaux d'aménagement (isolation, mur d'outils, étagères et PAC)
- 10 formations mécaniques effectuées



Rapport moral & activité : réemploi

- Objectif : allonger la durée de vie des vélos, et réduire les déchets
- 13 sessions de démontage pour 80 vélos démontés
- 338 vélos collectés de différentes sources
- Une bourse aux vélos avant Noël
- 193 vélos remis en circulation



BOURSE AUX VÉLOS
Vente de vélos d'occasion

SAMEDI 17 DÉCEMBRE 2022
10h - 17h

LOCAL DE VELI VELO
235 Av. du Général Leclerc, Limoges
Parking Est du cimetière de Louyat

Évènement organisé par l'association VéloVélo Limoges
Un vélo issu du réemploi contribue à la réduction des déchets, à l'économie circulaire et à la création d'emploi local.



Rapport moral : sensibilisation & prévention



Rapport moral : sensibilisation & prévention

- Manifestation Cyclistes Brillez : déambulation nocturne entre Limoges et Panazol en partenariat avec la sécurité routière et la MAIF
- Vente matériel de sécurité : éclairages, gilets, rélecteurs à prix réduit
- 3 actions de prévention menées



Cyclistes, Brillez !

Circuler en sécurité, c'est voir et être vu

VELI-VELG

Action de sensibilisation sur la visibilité à vélo

📍 Le 19 Novembre 2022 à 18h00
📍 Champ de Juillet, Limoges

Programme :

- 18 h 00 (Champ de Juillet, Limoges) :
 - Balade nocturne direction Panazol
- 19 h 30 (centre Jean Cocteau, Panazol) :
 - Contrôle des vélos & mise aux normes
 - Vente & installation lampes, gilets
 - Stand d'info MAIF
 - Stand d'info sécurité routière
- 20 h 30 (centre Jean Cocteau, Panazol) :
 - Diffusion documentaire sur le vélo



Association Véli Vélo

En partenariat avec :



Rapport moral : apprentissage du vélo

- 20 personnes formées
- 30 séances dispensées

Météo Immo* Emploi Obsèques Boutique Jeux Points de vente Contenus partenaires + S'ABONNER

LE POPULAIRE
DU CENTRE

À LA UNE VIE LOCALE SPORTS LOISIRS ENTREPRENDRE

Cyclisme

L'association Véli Vélo apprend aux adultes à devenir autonomes à vélo à Limoges

Publié le 13/11/2022 à 15h28



LIRE LE JOURNAL

LES + PARTAGÉS

- 1 **Santé** "Boniche", "larbin", "la grosse" : quand la maltraitance en stage pousse les étudiants infirmiers à jeter l'éponge
- 2 **Fait divers** Un supermarché évacué à Limoges, suite à un risque chimique
- 3 **Disparition** "Je n'ai plus les mots" : l'animatrice Églantine Éméyé annonce le décès de son fils à 17 ans

Photo Chloé Goigoux

Rapport d'activité : aménagements



Rapport d'activité : aménagements

- Une vingtaine de réunions voirie avec Limoges Métropole
- Généralisation Z30 et donc généralisation DSC (200 rues)
- Déploiement des M12 en concertation avec LM
- Environ 8 réunions SDIAC (liaisons entre communes première couronne)
- Prise de contact avec de nouvelles collectivités (DIRCO)
- Multitude de propositions effectuées auprès de plusieurs collectivités

Recours
gracieux &
contentieux
avenue Louis
de Broglie,
Limoges



Recours
gracieux &
contentieux
avenue Louis
de Broglie,
Limoges



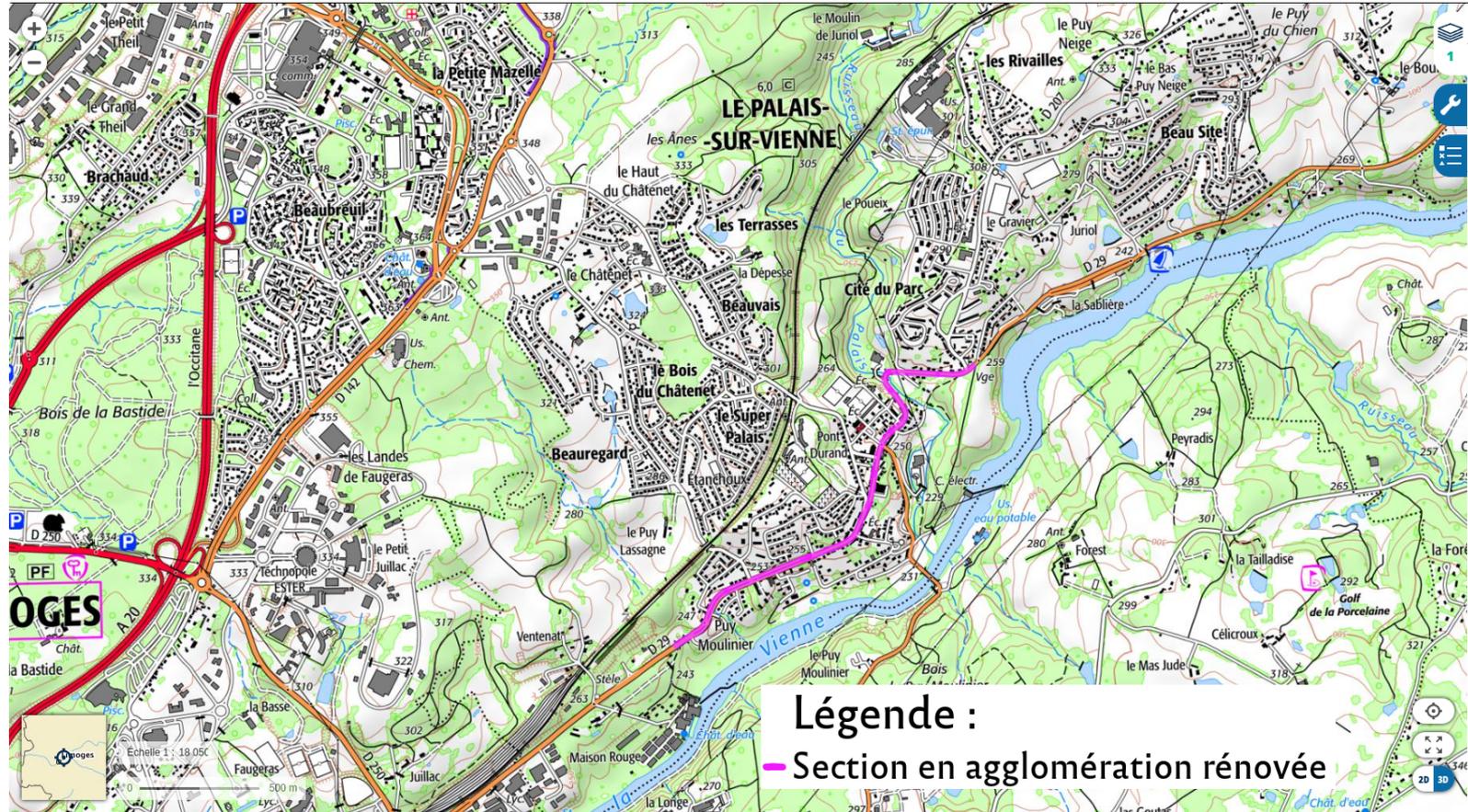
Recours
gracieux &
contentieux
avenue Louis
de Broglie,
Limoges



Conséquences du recours gracieux & contentieux Avenue Louis de Broglie

- Restructuration de service (la voirie s'occupe de la voirie en ZIN par exemple)
- Augmentation du nombre de concertations avec Limoges Métropole
- Demandes de concertation de la part de LM sur des projets péri-urbains

Recours
gracieux &
contentieux
RD29 traversée
d'agglomération
le Palais sur
vienne



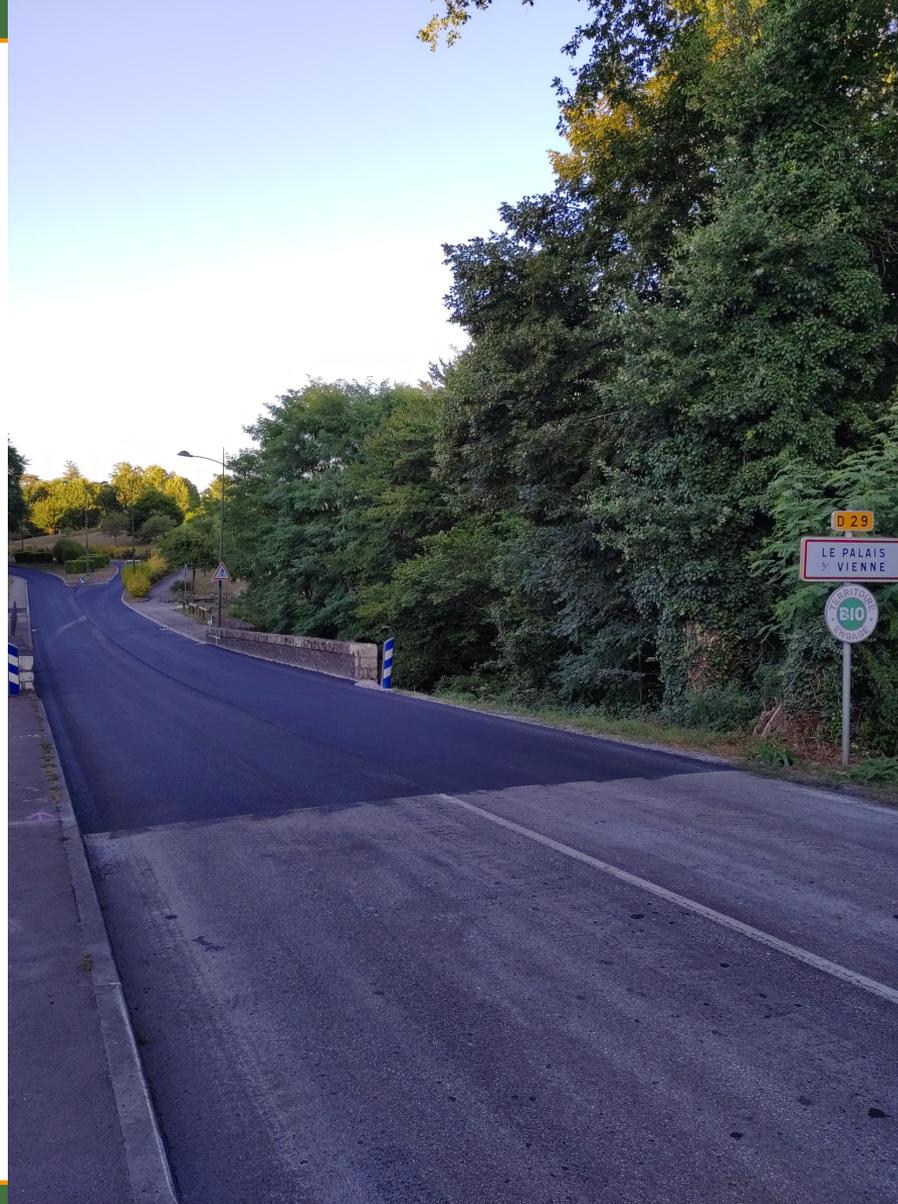
Recours
gracieux &
contentieux
RD29 traversée
d'agglomération
le Palais sur
vienne

Photos : Guillaume, merci à
lui !



Recours
gracieux &
contentieux
RD29 traversée
d'agglomération
le Palais sur
vienna

Photos : Guillaume,
merci à lui !



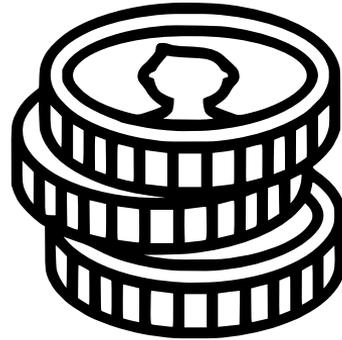
Conséquences du recours gracieux & contentieux RD29 le Palais sur Vienne

- Réunion établie après le recours gracieux
- Demande de notre part de réunions régulières comme à Limoges Métropole
- Nous allons tenter de renouveler nos demandes

Aménagements : toute contribution est la bienvenue

- Des formations en interne peuvent être dispensées
- Multiple canaux de communication possible (Discord, Jitsi, Forum ou encore mail)
- Travail de long terme mais utile, car tout les usagers (y compris non adhérent Véli-Vélo en bénéficient)

Rapport financier



Voir le rapport financier disponible sur le site internet

Projets 2023

- Intensifier le nombre de permanences atelier (2 à 3/sem)
- intensifier les actions de formation et sensibilisation, particulièrement en entreprise (démarchage)
- Passer de 4 à 7 quartiers prioritaires (ateliers mobiles)
- Intensifier l'activité de réemploi (collecte, réparation et vente de vélo, contractualisation avec Ecologic)
- Projet d'embauche d'un nouveau salarié
- Tout se fait grâce aux bénévoles !

Questions diverses

Election du conseil d'administration 2023

- Les membres du CA 2023 sont :

Alexandre Rey	Armel Arcondéguy	Aymeric Moulin	Bernard Bastide	Christine Leboutet	David Grossoleil	Gabin Fabre
Isabelle Périnaud	Jean-Dominique Varenne	Jérôme Fraisse	Julien Dellier	Lilianne Marchand	Michel Régeasse	Michel Teissier
Nicolas Momper	Patrick Augeau	Pierre Guillon	Guillaume Jost	Vincent Bellan	Jean-Luc Lathière	Sylver Perrot
Jean-François Moriceau						

Clôture AG Ordinaire

Assemblée Générale extra ordinaire 2023 association Véli-Vélo

**Assemblée Générale ordinaire &
extraordinaire**

Assemblée générale extra ordinaire

- Proposition de modifier deux éléments dans les statuts actuels de l'association
- Première problématique : notre aire d'action actuellement limitée à Limoges et son agglomération
- Seconde problématique : intégrer les piétons, PMR et tout autre usager de l'espace public en dehors des véhicules motorisés.

Exemples motivant la modification des statuts

Aire d'action :

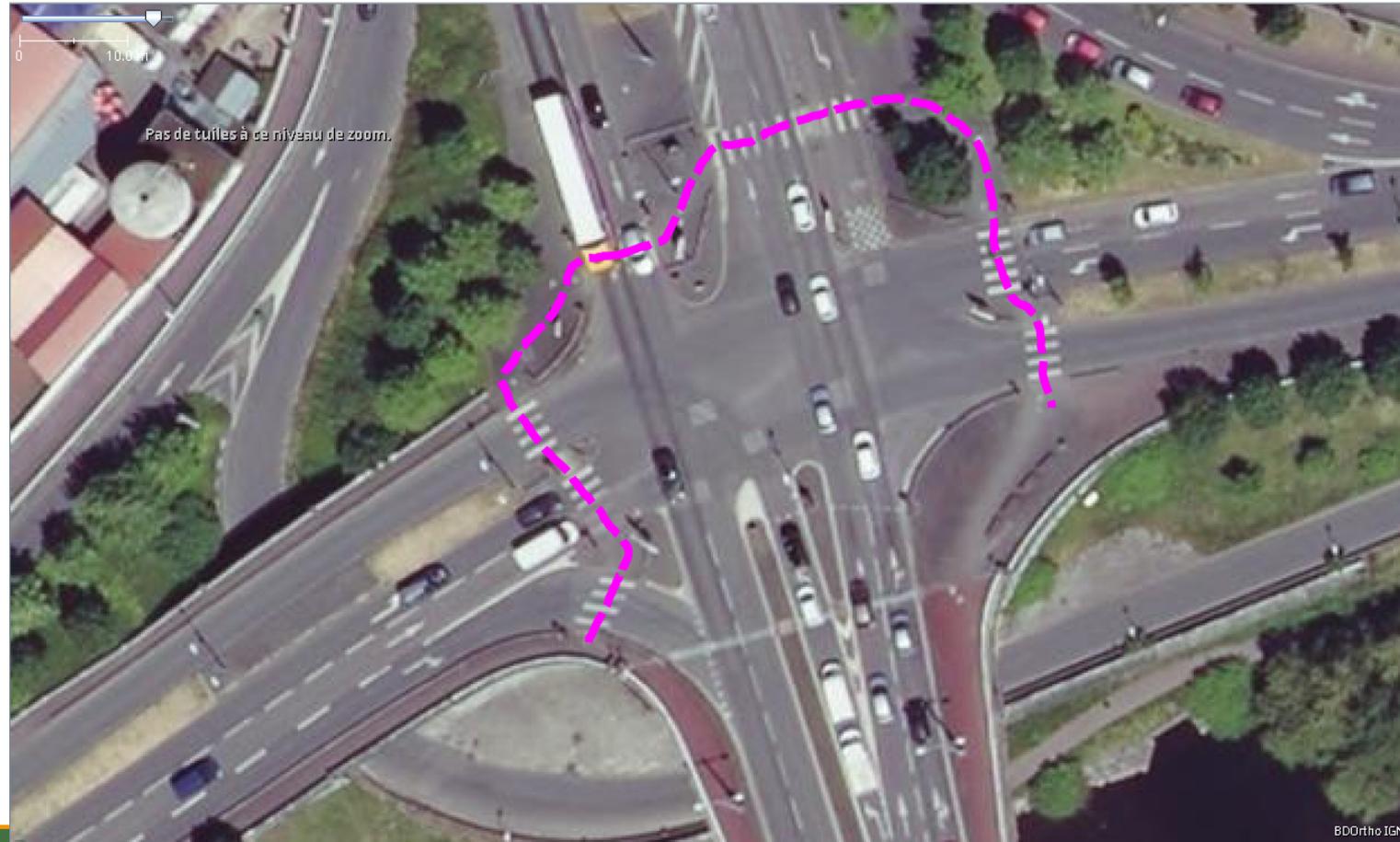
Commune Aixe sur Vienne, des projets de voirie sont en cours dans cette commune



Exemples motivant la modification des statuts

Intégration piétons et PMR :

Au pont G. Guingoin, un passage piéton manque, un détour de 114 mètres est nécessaire dans le cas ci-contre. Avec traversée directe 40 mètres.



Exemples motivant la modification des statuts

Intégration piétons et PMR :
Trottoir dans un état lamentable bords de Vier



Exemples motivant la modification des statuts

Intégration piétons et PMR :
Incivilités quotidiennes et non verbalisées



Proposition de modification ARTICLE 1 : Constitution et dénomination

- Actuellement : Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et par le décret du 16 août 1901, ayant pour titre VELI-VELO, association des Usagers du Vélo de l'agglomération et de la région de Limoges.
- Proposition : Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et par le décret du 16 août 1901, ayant pour titre VELI-VELO, association d'usagers du Vélo et autres moyens de déplacement actifs dans l'agglomération de Limoges et dans le département de la Haute-Vienne.

Proposition de modification ARTICLE 2 :

Buts

- Actuellement : L'association a pour but la promotion du vélo urbain dans l'agglomération de Limoges.
- Proposition : L'association a pour but d'encourager les déplacements actifs au quotidien, notamment à vélo et à pied y compris Personnes à Mobilité Réduite ou encore Engins de Déplacement Personnel Motorisé et plus largement d'inciter à la réduction de l'usage de l'automobile.

Clôture de l'AG extra ordinaire

- Merci à toutes et tous pour votre participation ! Que cette année 2023 soit réussie !

- Pôt de fin